



## COMMUNICATION N°1 : Information générale

XVI<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques

Chers couples responsables SR et RR :

En tant que responsables internationaux du mouvement des Equipes Notre-Dame, nous avons reçu un courrier du cardinal Mario Grech, secrétaire général du Synode des Evêques qui présente le parcours synodal approuvé par le Saint-Père, le Pape François.

La XVI<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques a pour thème : **Pour une église synodale : communion, participation et mission.**

Ce synode se déroulera en 3 étapes comme nous le verrons plus loin.

Mais, qu'est ce qu'un Synode des Evêques ?

- C'est un point de convergence, de dynamisme, d'écoute mutuelle dans l'Esprit Saint, qui s'exerce dans tous les domaines de la vie de l'Eglise ;
- Ce n'est pas seulement un événement, mais c'est un processus qui implique une synergie du peuple de Dieu avec le Collège Episcopal et l'Evêque de Rome, chacun suivant ses attributions ;
- Ce processus concerne nécessairement les églises locales, les conférences épiscopales, les mouvements, etc.

3 étapes ont été définies pour ce Synode :

**a) Ouverture : octobre 2021**

- Avec le Pape au Vatican : les 9 et 10 octobre 2021 (temps de rencontre et de réflexion ; temps de prière – célébration eucharistique)
- Dans les églises locales : le 17 octobre 2021 (temps de rencontre et de réflexion ; temps de prière – célébration eucharistique)

**b) Première étape : pour les églises locales et les autres situations ecclésiales : octobre 2021 à avril 2022**

- Objectif de cette étape : consultation du peuple de Dieu pour que ce processus synodal concerne tous les baptisés et soit à leur écoute.

Pour cette première étape, le mouvement des END recevra, ainsi que toute l'Eglise, le Document Préparatoire du Synode, accompagné d'un questionnaire.

A cette occasion, nous demanderons aux couples responsables des Super-Régions, et des Régions de répondre à ces questionnaires suivant un processus de discussion ou de consultation dont les modalités seront transmises ultérieurement ainsi que la date de remise des réponses à l'ERI.



Ensuite, l'ERI fera la synthèse de ces réponses et l'enverra au Secrétariat Général du Synode avant avril 2022.

**c) Deuxième étape : par Continent – septembre 2022 à mars 2023**

- Objectif de cette étape : discussion au niveau continental sur le premier *Instrumentum Laboris*, en tenant compte des particularités culturelles spécifiques à chaque continent.

**d) Troisième étape : L'Eglise Universelle – octobre 2023**

- Tenue du Synode proprement dit avec les participants choisis par le Pape.

Comme l'a bien signalé le Cardinal Mario Grech dans son message aux END, le Pape François souhaite s'assurer d'une large participation du peuple de Dieu dans ce processus synodal, qui est un exercice de collégialité à l'intérieur même de l'exercice synodal. Ceci a bien été souligné dans le document commémorant le 50e anniversaire de l'institution du Synode des Evêques, daté du 17 octobre 2015.

Ceci est donc une première information générale que nous vous transmettons.

Après notre Assemblée, nous enverrons un 2e message que nous vous invitons à étudier, et nous vous demandons de nous indiquer un couple ou une équipe qui se chargerait de diffuser le questionnaire et de recueillir les réponses dans le cadre de votre SR ou RR. Ce message vous informera de la date de remise des réponses.

Dès que nous aurons reçu le document du Synode, nous vous enverrons un 3e message contenant le texte de l'*Instrumentum Laboris* et le questionnaire.

En conclusion, nous voulons réaffirmer la volonté de notre mouvement à participer largement à ce processus de consultation et de discussion pour lequel nous vous demandons de prier.

Comme le Pape l'a dit : « Chacun à l'écoute des autres, et tous à l'écoute du Saint Esprit. »

Clarita et Edgardo Bernal  
Couple Responsable de l'ERI